

08-10-2024

## Déclaration écrite du droit de CONSULTATION/COPIE du DOSSIER DU PATIENT après le décès d'un patient mineur.

Les données concernant des tiers ne peuvent être consultées ou copiées.					
Date : / /					
Demande du droit de consi par la loi du 6 février 2024	ultation / copie (*) du dossier de patient en exécution et selon les modalités ) et de la législation GDPR du 25 mai 2018.	de l'art. 9 (§2/§3/§4/1) de la loi relative aux droits du patient du 20 août 2022 (modifiée			
<u>Identité du patient</u> :	Nom et prénom :	. Date de naissance :/			
		Date de décès :/			
<u>Demandeur</u> :					
O parent(s)/ tuteur/ parent(s) d'acceuil (*):	Nom et prénom :				
	Adresse:				
		Numéro de téléphone :			
0 représentant désigné viva	nnt :				
	Nom et prénom :				
	Adresse:				
		Numéro de téléphone :			
0 parent(s) par le sang au o	deuxième degré :				
	Nom et adresse :				
	Adresse:				
		Numéro de téléphone :			

\*Supprimer ce qui ne convient pas Version 1



Signature parent(s) / tuteur / parent(s) d'acceuil	Signature représentant désigné		Signature parent(s) par le sang au deuxième degré		
Le soussigné accepte la procédure et les dispositions décrites. Le soussigné a pris connaissance de la loi relative aux droits du patient du 20 août 2022 (modifiée par la loi du 6 février 2024) et de la législation GDPR du 25 mai 2018, ainsi que du fait que cette demande sera ajoutée au dossier médical du patient.					
	0 par mail sécurisé à : 0 par courrier recommandé (CD-rom)				
Justification et spécification de la demande :					

\*Supprimer ce qui ne convient pas Version 1 08-10-2024